

Théorie du droit international

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Théorie du droit international / Robert Kolb

A pour autre édition sur un support différent : Théorie du droit international Robert Kolb 2022 Bruxelles Bruylant

Auteur(s) : Kolb, Robert (1967-....) juriste

Mention d'édition : 3e édition

Publication : Bruxelles : Bruylant, DL 2022

Description matérielle : 1 vol. (727 p.) : couv. ill. ; 24 cm

Collection : Collection de droit international 95

ISBN : 978-2-8027-7063-3

EAN : 9782802770633

Appartient à la collection : Collection de droit international 2034-1636 95

Classification décimale Dewey : 341.01

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. [705]-720. Notes bibliogr. en bas de pages

Résumé ou extrait : Le présent ouvrage est une version retravaillée et amplifiée des Réflexions de philosophie du droit international publiées chez le même éditeur (Bruylant) en 2003. Il en a résulté un approfondissement et une diversification progressifs des contenus, reflétant les enseignements et les multiples recherches en droit international entreprises par l'auteur. Cette Théorie s'ordonne autour de trois axes. Dans la première partie, il s'agit de dégager les traits caractéristiques de l'ordre juridique international. Sont traitées des questions d'histoire du droit international européen et extra-européen ; les phases d'évolution du droit international ; le fondement de l'obligation en droit international, ses sources et ses caractéristiques structurelles ; les problèmes de méthode ; la notion de sujet du droit ; les standards juridiques et les clauses de flexibilisation du droit. La seconde partie porte sur les relations du droit international avec son environnement politique. La politique est un facteur essentiel du droit. Il en est tout particulièrement ainsi dans la société internationale. Politique et droit y sont entrelacés de manière

particulièrement intime. L'analyse dégage en catégories illustratives une multitude de pesées réciproques. La troisième partie porte sur certaines notions cardinales et leur relation avec l'expérience juridique générale ainsi que le droit international. Ces notions sont le bien commun ; la justice ; la sécurité juridique ; la réciprocité ; l'égalité et la proportionnalité ; la liberté ; la morale et la morale sociale ; la volonté et la raison ; et la sanction. Il s'agit d'éclairer la configuration que l'expérience juridique générale a donnée à ces notions et d'examiner comment elles peuvent opérer au sein du droit international public, ordre juridique caractérisé par des spécificités dues à son environnement social singulier

Sujet - Nom commun : Droit international -- Philosophie

Droit et politique